

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Arrêté du 17 mars 2023 fixant le nombre d'emplois offerts au titre de l'année 2023 aux fonctionnaires bénéficiaires de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés pour l'accès au corps des assistants ingénieurs du ministère chargé de l'enseignement supérieur

NOR : ESRH2306164A

Par arrêté de la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche en date du 17 mars 2023, pour l'accès des fonctionnaires bénéficiaires de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés au corps des assistants ingénieurs du ministère chargé de l'enseignement supérieur selon les modalités prévues par le décret n° 2020-569 du 13 mai 2020 fixant pour une période limitée les modalités dérogatoires d'accès par la voie du détachement à un corps ou cadre d'emplois de niveau supérieur ou de catégorie supérieure instituées en faveur des fonctionnaires bénéficiaires de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés, le nombre d'emplois offerts au titre de l'année 2023 est fixé à 17, ainsi répartis :

AFFECTATAIRE (ÉTABLISSEMENT OU SERVICE RECRUTEUR)	NOMBRE D'EMPLOIS
COLLEGE DE FRANCE PARIS	1
INP TOULOUSE	1
INSA TOULOUSE	1
UNIVERSITE AIX MARSEILLE	1
UNIVERSITE LILLE	6
UNIVERSITE LYON 3 (JEAN MOULIN)	1
UNIVERSITE PARIS 13	2
UNIVERSITE PARIS 3 (SORBONNE NOUVELLE)	1
UNIVERSITE PARIS-DAUPHINE (P9)	1
UNIVERSITE RENNES 1	1
UNIVERSITE TOURS	1

Les informations relatives à ce poste sont consultables sur le site dédié aux inscriptions aux recrutements des ingénieurs et personnels techniques de recherche et de formation à l'adresse suivante : <http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/recrutements/itr/f/boe>.